

<b>Zeitschrift:</b>	Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Nationalmuseum
<b>Band:</b>	9 (1947)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	La construction de Fribourg et les premiers édifices de la ville au XI <sup>e</sup> siècle (II <sup>e</sup> partie)
<b>Autor:</b>	Genoud, Augustin
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-163341">https://doi.org/10.5169/seals-163341</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La construction de Fribourg et les premiers édifices de la ville au XII<sup>e</sup> siècle (II<sup>me</sup> partie)

PAR AUGUSTIN GENOUD

(PLANCHES 28-30)

## 3. L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME

Selon la plupart des auteurs anciens, l'église de Notre-Dame existait déjà avant la fondation de Fribourg. Rudella et Guilliman sont de cet avis. D'après Deillon « d'autres chroniqueurs assurent que les seigneurs du château y allaient entendre la messe quand ils faisaient leur partie de chasse<sup>1</sup> ».

Les plus anciens vestiges de l'église actuelle ont généralement été datés de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Une inscription, datant probablement de la transformation de 1785 mais qui pourrait avoir été relevée sur une partie ancienne, indique le millésime 1201.

A défaut d'autres indications, les vestiges subsistant à la tour et à la sacristie pourraient faire admettre cette date. Ces vestiges paraissent, en effet, contemporains des dernières manifestations romanes, déjà imprégnées d'influences gothiques. Nous pouvons aussi étayer la date de la construction par un texte. En effet, il existe une charte de 1182, datée « *in die dedicationis basilicæ de Friburch*<sup>3</sup> ». J'estime que cette dédicace est celle de Notre-Dame et non celle de St-Nicolas, comme cela a été admis jusqu'à maintenant. Nous ignorons la forme de la première église de St-Nicolas. Le terme de basilique ne lui a jamais été appliqué par la suite. Notre-Dame, par contre, était presque certainement construite selon le système basilical et l'église est encore actuellement désignée comme basilique de la Ste-Vierge. Nous verrons que la tour est postérieure à la nef. Nous pouvons donc admettre que la date de 1201 concerne la tour et que la nef a été construite après 1157 (date de la fondation de Fribourg) et avant 1182 (date de la charte citée). Les indications stylistiques des parties romanes conservées s'adaptent très bien à cette chronologie.

Examinons maintenant la question d'une chapelle antérieure à la fondation de la ville. En plus de la tradition persistante, les textes et le bâtiment lui-même nous fournissent des indices sérieux à ce sujet. L'église est presque toujours désignée, dans les documents du moyenâge, par l'appellation « *capella beate Marie* ». Ce terme ne paraît guère approprié à la basilique, assez vaste pour l'époque et pour le lieu, probablement plus grande que la première église de St-Nicolas. Il paraît plutôt être

La première partie de l'article de Mr A. Genoud a été publiée dans la Revue suisse d'art et d'archéologie Vol. 6 (1944), p. 1-18. Elle contient : A. Introduction et bibliographie – B. Le plan de la ville – C. Les monuments. 1. Le château. 2. Les premiers remparts de la ville.

<sup>1</sup>) Deillon, Dictionnaire hist. et statist. des paroisses cath. du Canton de Fribourg, p. 403.

<sup>2</sup>) Cf. Zemp, L'art de la ville de Fribourg au Moyenâge, Fribourg 1903, p. 6. – C. Schläpfer, Die Kirche Notre-Dame in Freiburg, Indicateur d'antiquités suisses, VI (1904/5), 120 et suivant avec les relevés de l'état actuel.

<sup>3</sup>) Zurich, Pierre de, Les origines de Fribourg (Zurich, OF). Paru dans Mémoires et documents, publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, II<sup>e</sup> série, Tome XII.

le souvenir d'une première construction plus modeste. D'autre part le qualificatif « perantiqua », très souvent appliqué à Notre-Dame dans les textes, lui assigne une haute antiquité. L'église de St-Nicolas, construite peu après la fondation de la ville, pouvait seule entrer en ligne pour la comparaison. Il s'en suivrait donc nécessairement que la chapelle de Notre-Dame existait avant Fribourg. Ajoutons à cela l'existence d'un lieu tout proche, dénommé « Petit-paradis » ou petit cimetière. Paradis (*paradisum, parvis*) est le nom du cimetière des églises carolingiennes<sup>4</sup>. Ce cimetière pourrait être en relation avec l'ancienne chapelle.

Un autre indice nous est fourni par la construction même. Le chevet de la basilique présente des irrégularités qui indiquent une transformation. La travée du chœur se retrécit sensiblement vers l'abside. Il est probable que la nef nouvelle a été raccordée tant bien que mal à l'abside plus petite

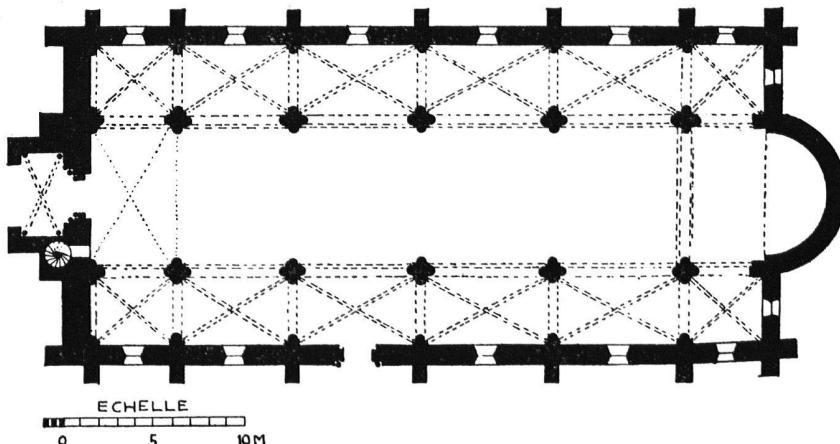


Fig. 1. Plan primitif de la basilique de Notre-Dame à Fribourg  
Essai de reconstitution d'après le plan d'Ignace Schuler, 1772

de la chapelle antérieure, devenue le chœur de la nouvelle construction. De plus, le mur latéral du chœur, vers la tour, présente un appareil de cailloutis noyés dans un bain de mortier qui paraît fort ancien et doit avoir appartenu à la première chapelle<sup>5</sup>.

Nous avons pu admettre, sur la foi du texte cité plus haut, que l'église même, dont l'ancienne chapelle était devenue l'abside, avait été construite entre 1157 et 1182. Quelques documents anciens nous permettent de reconstituer cette basilique du XII<sup>e</sup> siècle. Ce sont les perspectives de la ville de Sickinger (1580) et de Martin Martini (1606) et surtout un relevé du géomètre Ignace Schuler, de 1772, peu de temps avant la complète transformation de l'église<sup>6</sup>. A l'aide de ces documents et principalement du plan Schuler complété, par le relevé de l'état actuel, j'ai essayé d'établir le plan et la coupe de Notre-Dame au XII<sup>e</sup> siècle (fig. 1, 2, 3). Le plan Schuler paraît exact et correspond aux mesures actuelles.

L'église ainsi reconstituée se présente sous la forme d'une basilique à trois nefs. Seuls les collatéraux étaient voûtés, la nef centrale étant probablement recouverte d'un plafond horizontal. Le plan Schuler indique des nervures transversales, donc des ogives, pour les basses nefs. Il est pourtant très probable que ces ogives aient été ajoutées au cours d'une transformation, déjà à la fin du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles sont en molasse alors que la voûte est en tuf appareillé, comme toutes les voûtes romanes de notre contrée<sup>7</sup>. On peut facilement s'en rendre compte en examinant la

<sup>4</sup>) Enlart, Manuel d'archéologie française. Première partie (=Enlart, Manuel I), p. 117.

<sup>5</sup>) Schläpfer, I. c. 124 et fig. 54.

<sup>6</sup>) Le plan d'Ignace Schuler est reproduit dans H. Reiners, Fribourg pittoresque et artistique, Augsbourg, s. d. 24, fig. 8.

<sup>7</sup>) Par exemple les voûtes de Payerne, de Hauterive, de la Maigrauge, etc. Le tuf était particulièrement approprié pour la construction des voûtes. Il peut être scié, ce qui facilite la taille et sa légèreté diminue les effets de la poussée.

voûte du rez-de-chaussée de la tour. Les nervures retombent sur des consoles, placées dans les angles et visiblement ajoutées après la construction de la voûte. Nervures et consoles ont des profils semblables à ceux qui se trouvent à la Maigrauge et à l'église des Cordeliers et qui datent du XIII<sup>e</sup> siècle. Les collatéraux de Notre-Dame présentaient donc, avant l'adjonction des ogives, des voûtes d'arête du même type que celles de Payerne. La grande épaisseur continue du mur extérieur des bas-côtés est un indice dans le même sens. Il est même possible que les contreforts, enlevés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avaient été ajoutés en même temps que les ogives.

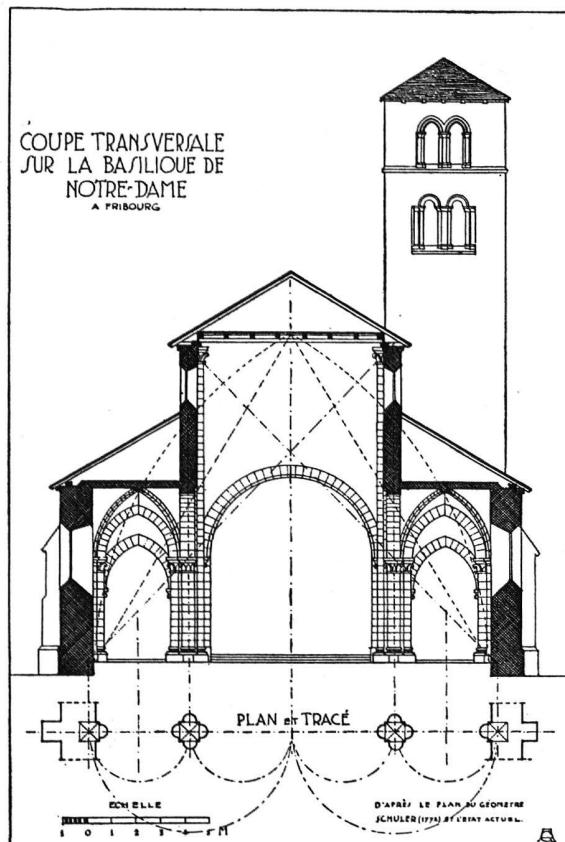


Fig. 2. Basilique de Notre-Dame à Fribourg, Etat vers 1200  
Reconstitution

La tour est postérieure à la nef et n'était pas prévue lors de la construction de la basilique. En effet, au cours d'une restauration effectuée en 1929, j'ai découvert que le dernier pilier de la grande nef, vers le chœur, sur lequel repose la tour, était complet à l'origine et a été muré après coup, lors de la construction de la tour (Pl. 29, g). Le pilier isolé a dû paraître insuffisant pour supporter la lourde masse du clocher. Le chœur était donc tripartite à l'origine. La partie centrale communiquait par des arcades avec les deux chapelles latérales. Le chœur s'apparente ainsi aux constructions clunisiennes<sup>8</sup>. La ressemblance serait encore plus marquée si les chapelles latérales se terminaient par des absidioles. Ce n'était pas impossible et des fouilles pourraient nous renseigner à ce sujet. Le plan de la basilique serait alors celui de nombreuses églises romanes: trois nefs, terminées par trois absides demi-circulaires. Plan très ancien, déjà utilisé pendant les périodes carolin-

<sup>8)</sup> Voir le chapitre sur l'architecture clunisienne dans Gantner, Histoire de l'Art en Suisse, édition française, Neuchâtel 1941, p. 176 et suivantes.

gienne et précarolingienne. Nous avons, en Suisse, de nombreux exemples dans les Grisons. Ce plan a subsisté, surtout dans les pays méridionaux, pendant tout le XII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. A Notre-Dame, les chapelles latérales étaient plus basses que les collatéraux, probablement pour permettre le raccordement de la toiture à celle de l'ancienne chapelle. Le chevet devait ainsi ressembler à celui des églises cisterciennes contemporaines.

Il ne peut pas s'être écoulé beaucoup de temps entre la construction de la nef et l'adjonction de la tour. En effet, les deux étages de fenêtres de cette dernière sont encore romanes de forme et de sentiment. On ne peut guère leur assigner une date postérieure à 1200. Les chapiteaux ressemblent

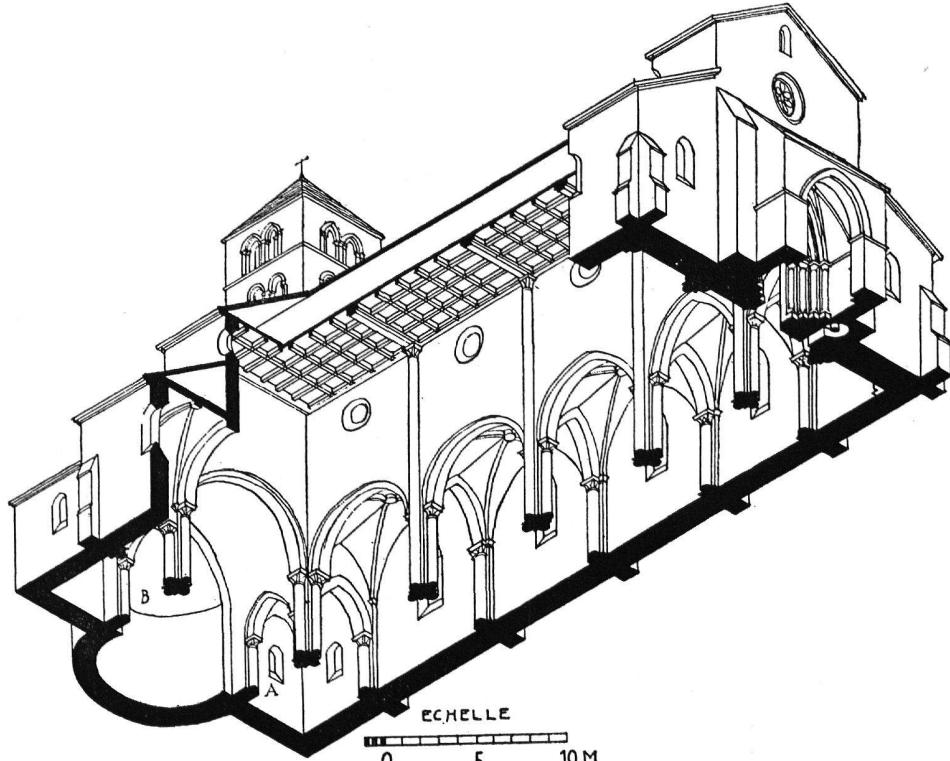


Fig. 3. Basilique de Notre-Dame à Fribourg. Etat vers 1200. Reconstitution

beaucoup à ceux du cloître de Hauterive, de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Il apparaît donc que l'adjonction de la tour est de peu postérieure à la construction de la nef.

Je crois pouvoir résumer la situation comme suit: une très ancienne chapelle existait avant la fondation de la ville, desservie probablement par le monastère de Payerne qui possédait du terrain à Fribourg<sup>10</sup>. Dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, entre 1157 et 1182, probablement sous l'impulsion de la nouvelle cité, on a construit la nef en conservant l'abside de l'antique chapelle. Enfin, vers 1200, l'église a été complétée par l'adjonction de la tour. Peu après, ou déjà dans la même période de construction, les voûtes d'arête des collatéraux ont été renforcées par des ogives.

La nef comportait cinq travées. Les quatre premières travées, à partir du chœur, ont des entre-axes mesurant respectivement 7 m. 20, 7 m. 30, 6 m. 84 et 6 m. 24. La dernière n'a plus que 4 m. 38

<sup>9</sup>) Cf. J. Puig i Cadafalch, *La Géographie du premier Art roman*, Paris 1935; St-Victor de Muralto, fig. 300 (213), Saint-Laurent de Morunys, fig. 304 (215), Carpignano (Novarre), fig. 306 (216), Sainte Marie d'Aneu et Ovarra (Catalogne), fig. 312 et 313 (220), Saint-Aventin de l'Arboust, fig. 318 (223), Escales (Aude), fig. 321 (225), etc.

<sup>10</sup>) Charte de 1177, voir Zurich, OF, 31 et suivant.

et correspond à peu près à la travée du chœur. L'étroitesse de cette dernière travée occidentale indique la présence d'un narthex avec une tribune au premier étage. L'escalier à vis, indiqué sur le plan Schuler et sur ma reconstitution (fig. 1), nous donne à ce sujet une quasi-certitude. La tribune était du reste un élément de construction très répandu en Bourgogne qui trouvera son application à la cathédrale de Lausanne et encore, vers 1400, à la nouvelle église de St-Nicolas.

Les piliers de la nef étaient cruciformes, comme l'indique clairement le plan Schuler et les vestiges conservés sous la tour et à la sacristie. Ils comprenaient un noyau carré auquel était préposé, de chaque côté, une demie colonne engagée (fig. 4). Le diamètre des colonnes était le module du

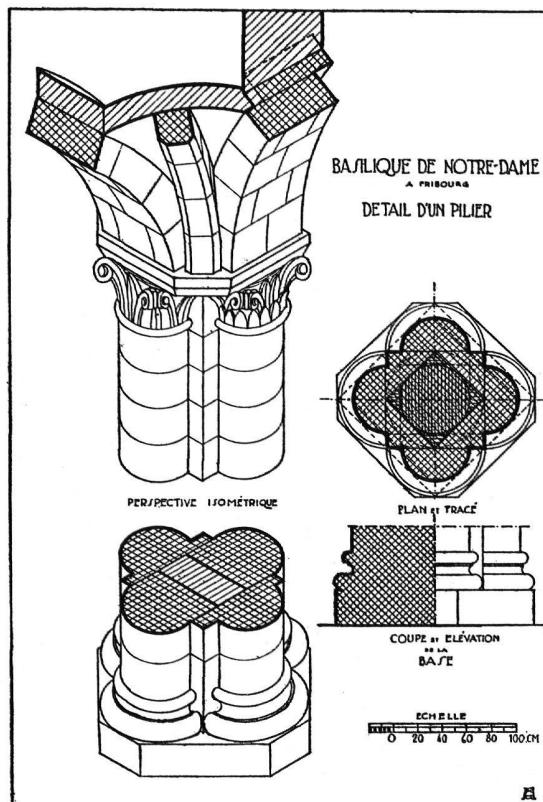


Fig. 4. Basilique de Notre-Dame à Fribourg  
Détails d'un pilier

pilier, soit 2 pieds (env. 60 cm.). Le diamètre du carré circonscrit donne le côté du noyau. Les bases des colonnes étaient posées sur un socle octogonal indiqué sur le plan Schuler. Le profil des bases a pu être relevé lors de la restauration de 1929 (Pl.29, g). Quant aux chapiteaux, il en subsiste de deux espèces qui ont déjà été relevés par M. Schläpfer<sup>11</sup>.

Les deux sont encore romans de sentiment alors que le décor végétal annonce déjà l'avénement du style gothique. Du côté des collatéraux, ils ne comportent qu'un étage de grosses feuilles cannelées, terminées aux angles par de vigoureux crochets supportant l'abaque carré. Le profil de ce dernier se compose d'une partie verticale surmontant un long biseau à 45 degrés (Pl.29,f). Vers la grande nef les chapiteaux sont semblables sauf qu'ils se composent de deux étages de feuilles. La volute sort de la deuxième rangée. La hauteur des chapiteaux, comme celle des bases, est égale au

<sup>11</sup>) Schläpfer, l. c. 122, fig. 52.

diamètre de la colonne. Sur les chapiteaux conservés, du côté de la sacristie, on aperçoit encore des traces d'ancienne polychromie.

La forme du pilier cruciforme est typiquement romane. Elle serait plus logique dans le cas d'une grande nef voûtée car la demie colonne, du côté intérieur, aurait supporté l'arc doubleau de cette voûte. Il n'est pas impossible qu'une solution de ce genre n'ait été envisagée et même exécutée à Notre-Dame primitivement. Dans ce cas le mur de la nef principale comprenant les fenêtres hautes aurait été construit postérieurement. Dans son état actuel, ce mur exclut absolument l'existence d'une voûte par son peu d'épaisseur et par l'absence des contreforts. Il est donc plus raisonnable d'admettre un plafond original en charpente dont les poutres maîtresses étaient supportées par la demie-colonne intérieure du pilier<sup>12</sup>. Le plafond en bois était fort utilisé, à l'époque romane, par raison d'économie, dans les églises modestes.

Dans la coupe (fig. 2), je donne un aperçu du tracé supposé de l'église en admettant que la hauteur actuelle de l'église correspond à la hauteur originale, ce qui est fort probable. La largeur des bas-côtés est exactement la moitié de celle de la nef centrale. La hauteur de cette dernière est égale à la largeur des trois nefs additionnées. La hauteur des colonnes est égale à la largeur entre axes des collatéraux. Enfin, le triangle équilatéral construit sur la largeur totale de l'église donne la hauteur des arcades et celle de la nef centrale<sup>13</sup>.

Les fenêtres hautes de la nef sont circulaires sur le plan Martini (Pl. 28, a). Cette forme, si elle est originale, était peu usitée en Bourgogne et en Suisse romande. Elle marque peut-être une influence italienne. Dans le cas particulier, par suite du peu de hauteur disponible entre les deux toits. Cette solution était logique et donnait aux baies le maximum de largeur et à l'église le meilleur éclairage<sup>14</sup>.

Deux portails, à redents garnis de colonnes, sont indiqués sur le plan Schuler. Ils occupent la place des portails actuels. Le portail latéral n'a que deux dédents, le portail principal en a trois. Ce dernier est précédé d'un porche, voûté sur croisées d'ogives dont les nervures retombent sur des colonnes d'angle. Une rosace, que l'on aperçoit sur le plan Sickinger (Pl. 28, b) surmontait le porche et donnait sur la tribune. Nous avons déjà mentionné la ressemblance de la partie occidentale avec celle de St-Nicolas.

La tour présente, comme nous avons vu plus haut, trois genres de maçonnerie correspondant à trois époques différentes: la maçonnerie de cailloutis de l'ancienne chapelle préromane, la maçonnerie contemporaine de la nef, où le tuf prédomine et enfin la surélévation de 1200 environ<sup>15</sup>. Les fenêtres romanes de la partie supérieure sont encadrées par de doubles archivoltes supportées par des colonnettes (Pl. 30). Les chapiteaux ressemblent beaucoup à ceux du cloître de Hauterive<sup>16</sup>. Les arcs, en plein cintre à l'étage inférieur, sont légèrement brisés à l'étage supérieur. La date de ces fenêtres ne peut guère être placée plus tard qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Elles donnent ainsi l'âge de la tour. Celle-ci était sans doute recouverte, à l'origine, d'un petit toit roman à quatre pans. Il fut remplacé, probablement lors des transformations du XV<sup>e</sup> siècle, par une flèche gothique qui a fait place à son tour, au début du siècle dernier, au disgracieux oignon actuel. L'église de Notre-Dame subit des transformations dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, à la suite du comblement du grand fossé du Grabenzalles, en 1463 et 1464. On établit alors la place de Notre-Dame dont le raccordement avec la rue de St-Nicolas haussa considérablement le sol. L'église se trouva dès lors en contrebas. Au lieu de monter quelques marches pour accéder au porche on fut obligé d'établir cinq

<sup>12)</sup> R. de Lasteyrie, *L'Architecture Religieuse en France à l'Epoque Romane*, Paris 1929, 535 et 536. Lasteyrie cite Saint-Thibaud de Bazoches, Bonnes et Saint-Germain-des-Prés. Cette solution était courante en Normandie, ex. Lilliers (Pas-de-Calais), I. c. 537, fig. 549.

<sup>13)</sup> Voir un tracé analogue à la cathédrale de Bâle dans E. B. Vischer, *Die Restauration des Basler Münsters*, Revue suisse d'Art et Archéologie, 1941, III, I. 33.

<sup>14)</sup> Des fenêtres circulaires existent à l'église romane de Graville-Sainte-Honorine, cf. Lasteyrie, I. c., 351.

<sup>15)</sup> M. Schläpfer a déjà constaté trois étapes différentes dans la maçonnerie de la tour. Cf. Schläpfer, I. c., 124.

<sup>16)</sup> Voir les relevés dans Schläpfer, I. c., 122, 126 et 127, fig. 52, 56 et 57.

marches pour y descendre. De plus, on haussa le fond de l'église vers l'entrée de 75 cm. Le sol de la nef était ainsi en pente pour rattraper l'ancien niveau devant le chœur. La basilique a conservé, jusqu'à nos jours, cette situation en contre-bas de la place. Il est probable que la transformation du chœur date de cette époque. A la place de l'ancienne abside demi-circulaire on construisit, sur les mêmes fondements, un chœur polygonal gothique, formant en plan, sept côtés d'un décagone. Le toit fut surélevé jusqu'à la hauteur de la grande nef et mis sous le même toit avec le reste de l'église. Le nouveau chœur était surmonté d'une voûte à nervures rayonnantes. Les hautes fenêtres gothiques se voyent sur le plan Martini (Pl. 28, a). De la même époque date sans doute la petite chapelle de St-André ou chapelle de l'abbaye des maçons qui s'ouvrait sur le premier collatéral nord, à partir du chœur. Le plan Schuler indique une construction carrée de 4 mètres environ de côté, voûtée sur croisées d'ogives. Une grande fenêtre à meneau central s'ouvrait sur le côté nord. Les contreforts placés dans les angles, à 45 degrés, indiquent un gothique tardif. Le reste de l'église ne paraît pas avoir été transformé alors. Contrairement à la supposition de M. Schläpfer<sup>17</sup>, les voûtes des bas-côtés n'ont pas été démolies alors car elles sont indiquées sur le plan Schuler et existaient donc encore en 1772.

L'église resta dans cet état pendant plus de trois siècles. A part l'adjonction de la sacristie, en 1674, la basilique ne subit aucun changement notable jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une transformation complète, depuis longtemps projetée, fut exécutée pendant les années de 1785 à 1787. Les colonnes donnant sur la nef centrale furent ravalées et le reste des piliers romans enrobé dans la nouvelle décoration en staff qui a complètement dénaturé l'ancienne ordonnance. Le décor classique, pompeux et froid, a remplacé l'ancienne intimité romane. La chapelle du rez-de-chaussée de la tour, dont l'arcade murée a été dégagée en 1929, a seule gardé quelques vestiges rappelant l'architecture de la première église. L'oignon couronnant la tour date de 1848. Enfin la façade occidentale a été construite en 1854.

A l'intérieur, il ne reste guère que les stalles de l'ancien mobilier de l'église. Elles furent exécutées de 1505 à 1508<sup>19</sup>. Une grille du chœur de 1518-1525 a complètement disparue ainsi que les nombreux autels qui encombraient les collatéraux. Le plan Schuler en indique la liste et l'emplacement<sup>20</sup>. Il serait intéressant de rechercher ce que sont devenus les rétables qui surmontaient, sans doute, ces autels. Une enquête dans nos musées permettrait peut-être quelques identifications<sup>21</sup>.

#### 4. L'ÉGLISE DE ST-NICOLAS

L'existence d'une première église de St-Nicolas nous est certifiée, en 1177/78 déjà, par une charte du duc Berchtold de Zähringen<sup>22</sup>. Je cite textuellement le passage de Mr. P. de Zurich, où il analyse le contenu de cette charte<sup>23</sup>. Entre le 25 mars 1177 et le 24 mars 1178 le duc «fait connaître qu'il a édifié la ville appelée Fribourg, dont le quart est situé sur un fonds et un alleu appartenant

<sup>17)</sup> Schläpfer, I. c., 129.

<sup>18)</sup> Schläpfer, I. c., 136 et rem. 1 et 2.

<sup>19)</sup> Voir dans Schläpfer, I. c., 132, rem. 6, les textes relatifs aux stalles. Elles sont reproduites dans Fribourg artistique 1895, pl. 3.

<sup>20)</sup> Les autels étaient au nombre de onze. Ce sont: le maître-autel dédié à la Vierge, dans l'abside du chœur; l'autel de St-Joseph, dans le premier collatéral gauche; l'autel des maçons dans la chapelle de St-André; l'autel de la famille de Diesbach, dans le premier collatéral droit; l'autel de la famille Ratzé, dans le deuxième collatéral gauche; l'autel de la famille de Reyff, dans le deuxième collatéral droit; l'autel de la famille de Féguely (Vögeli), dans le troisième collatéral gauche; l'autel du bienheureux Nicolas de la Roche (Nicolas de Flue), dans le troisième collatéral droit; l'autel de la congrégation de l'Assomption, dans le quatrième collatéral gauche et l'autel de la confrérie de Rosaire, dans le quatrième collatéral droit.

<sup>21)</sup> Jacob Vögeli a fait exécuter un rétable en 1518, destiné, sans doute, à l'autel de sa famille. Voir à ce sujet le texte cité par M. Schläpfer, I. c., 133, rem. 3.

<sup>22)</sup> Recueil diplomatique du Canton de Fribourg I, 1.

<sup>23)</sup> Zurich, OF, 35.

au monastère de Payerne; qu'il a également construit l'église en l'honneur de St-Nicolas se trouvant dans le quart de la dite ville qui appartient au monastère de Payerne; que le prieur Pierre et les moines dudit monastère de Payerne lui sont demandé à maintes reprises de leur rendre leur terre; enfin qu'après avoir pris l'avis de son conseil et avec le consentement de son fils B, il a rendu au monastère cet alleu et ce qui était construit sur lui, c'est-à-dire l'église de St-Nicolas avec le cimetière et deux pièces de terre pour y construire la maison des moines.»

L'église était donc certainement terminée en 1177. L'existence d'un cimetière et le fait des réclamations répétées des moines de Payerne permettent d'admettre une date antérieure. Il est certain qu'au moment même de la fondation de la ville la construction d'une église à l'intérieur des murs a dû être envisagée par Berchtold. La charte indique en outre qu'elle a été construite à ses frais, ce qui était conforme à l'usage. On a admis généralement que cette église ait été consacrée le 6 juin 1182, à l'occasion d'une visite de l'évêque Roger de Lausanne. Une charte de ce jour est datée «in die dedicationis basilicae de Friburch». Nous avons vu, au chapitre précédent, que cette dédicace s'applique avec plus de vraisemblance à l'église de Notre-Dame. L'église de St-Nicolas a sans doute été construite dès les débuts de la ville, avant l'agrandissement de la chapelle de Notre-Dame. Cette dernière était alors trop petite pour desservir la nouvelle agglomération. La construction de l'église urbaine était, de toute nécessité, prévue dans le premier plan de Fribourg.

Nous ne pouvons émettre que des hypothèses très vagues sur la forme et l'aspect de cette première église de St-Nicolas. Il est certain qu'elle était de dimensions modestes puisque nous avons vu plus haut que le nombre des premiers habitants de Fribourg était très restreint. Un vague indice sur la forme de l'édifice nous est donné par la construction de la cathédrale actuelle, commencée, selon la date rapportée par des chroniques, en 1283. Cette reconstruction a débuté par le chœur et par les deux premières travées des collatéraux, de chaque côté de la nef. Des indices, dont nous parlerons plus tard, permettent de supposer que les dernières travées des basses nefs, du côté ouest aient été implantées en même temps. Il est évident que l'ancienne église (ou tout au moins sa nef) ait subsisté pendant la reconstruction. Comme elle était certainement beaucoup plus petite et moins large que la nouvelle, un transept seul a pu empêcher l'implantation simultanée de toute la rangée des piliers des bas côtés de la nouvelle construction.

La première église de St-Nicolas, après la charte de 1177, est mentionnée plusieurs fois pour définir, dans les documents, la situation des maisons. La première mention date du 14 avril 1247<sup>24</sup>.

Pour le reste nous pouvons supposer que cette première église de St-Nicolas ait été, comme Notre-Dame, influencée par l'architecture monastique clunisienne de Payerne et par celle du proche couvent cistercien de Hauterive.

##### 5. LE PREMIER HOTEL DE VILLE ou la MAISON DE JUSTICE

La maison de justice (*domus justicie*) est citée pour la première fois dans un document de janvier 1303 (1304)<sup>25</sup>. Mais elle existait certainement dès le début de la ville. La première construction a probablement été édifiée aux frais du seigneur, dont le représentant rendait la justice. Par suite de l'émancipation progressive de l'autorité communale, la maison de justice, où se tenaient les réunions du conseil, est devenue aussi la maison ou l'hôtel de ville. A part quelques mentions d'archives, qui nous donnent tout au plus son emplacement, nous n'avons aucun renseignement sur la forme et l'aspect de ce bâtiment, entre 1157 et 1418. Nous ne savons même pas s'il a été reconstruit pendant cette longue période ou si la construction démolie en 1418 pour faire place au nouvel hôtel de ville était encore celle du début. Son emplacement était celui de la petite poste actuelle, derrière St-Nicolas.

<sup>24)</sup> Zurich, OF, 128.

<sup>25)</sup> Zurich, OF, 107.

## 6. LES HABITATIONS

Nous avons vu que le lotissement primitif attribuait à chaque maison d'habitation un chesal d'assez grandes dimensions; 60x100 pieds. La maison du XII<sup>e</sup> siècle n'occupait évidemment qu'une partie de ce terrain. Le reste était destiné aux dépendances, grenier, étables pour petits et grands animaux, cour ou jardin. Pendant la bonne saison on menait le bétail sur les pâturages de la ville, hors les murs. Les constructions du début étaient en bois. Elles s'apparentaient sans doute au type de l'habitation avec ferme attenante utilisé encore maintenant dans nos campagnes. Les maisons se composaient d'un rez-de-chaussée surélevé avec ou sans premier étage. Fribourg avait donc l'aspect d'un village fortifié. Pourtant les couvents de Hauterive et de Payerne et les nobles des environs y possédaient quelques hôtels construits en pierre. Peut-être même étaient ils entourés de murs et fortifiés, selon l'usage du temps. Des maisons appartenant aux familles nobles de Villars, de Bertigny, de Misery, d'Orbe et d'Avenches sont mentionnées dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle, mais existaient sans doute dès le XII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>.

La ville formait une communauté. Les principaux corps de métier, nécessaires à son entretien, y étaient représentés. On trouve leur mention déjà dans la Handfeste<sup>27</sup>. Des moulins existaient hors les murs. Un acte du 21 mars 1228 en mentionne quatre situés «apud Friburch in Ogia juxta muros». Dans un autre document de 1258 il est parlé de deux moulins au Gotteron, d'autres existaient le long de la Sarine. Une boucherie est mentionnée pour la première fois en 1228. Elle existait certainement dès les débuts de la ville.

## 7. LE MONASTÈRE DE LA MAIGRAUGE

La Maigrauge est un couvent de Cisterciennes situé au bord de la Sarine, en amont et dans la proximité immédiate de Fribourg. Rahn a donné la première description de l'église<sup>28</sup>, et M. le prof. Zemp a fait une analyse très complète de l'édifice qu'il a relevé lors des fouilles de 1905<sup>29</sup>. L'origine du monastère est entouré de quelque mystère. Le premier document conservé date de 1259 et parle d'une donation, au couvent, de la «Augia dicta Macra». Ce n'est pas un acte de fondation et M. Zemp a constaté que le libellé de la charte paraît au contraire admettre l'existence du monastère<sup>30</sup>. L'église elle-même révèle clairement et indiscutablement les caractères de l'architecture cistercienne du XII<sup>e</sup> siècle. Les nombreuses analogies et similitudes de l'église avec celle de Hauterive, fondée en 1138, rendent cette date encore plus probante. Le fait troublant manque de tout document antérieur. Il a peut-être son explication dans un changement de destination ou de nom, après la donation de 1259. Des recherches ultérieures éclairciront l'une ou l'autre de ces hypothèses. En attendant cette confirmation, le monument lui-même sera le meilleur témoin de son histoire. Il ne faut accepter les textes, comme dit Enlart, «qu'après le double contrôle de la critique historique et du témoignage du monument même, enfin de se garder de la tentation de faire dire aux documents plus qu'ils ne disent»<sup>31</sup>.

Le témoignage du monument indique clairement le XII<sup>e</sup> siècle. Il est absolument impossible de placer la voûte en berceau brisé, lourde et massive, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, en s'en tenant à la date de 1259. A ce moment la voûte gothique avait trouvé une solution bien plus rationnelle et économique. On ne peut expliquer cette application tardive du berceau brisé ni par un retardement provincial du style ni par l'intention de copier la proche église de Hauterive. Pour expliquer ce re-

<sup>26</sup>) Zurich, OF, 103, 104.

<sup>27</sup>) Lehr, La Handfeste de Fribourg dans l'Uchtland, 1880.

<sup>28</sup>) Indicateur d'antiquités suisses (=IAS), 1883, 418.

<sup>29</sup>) IAS, 1906, 289 et suivant.

<sup>30</sup>) J. Zemp, Die Kunst der Stadt Freiburg im Mittelalter, Freiburger Geschichtsblätter 1903, 328, remarque.

<sup>31</sup>) Enlart, Manuel, I, 93.

tardement, on a cité l'exemple du plafond en bois de Wettingen, analogue à des exemples préromans, construit au XIII<sup>e</sup> siècle. Mais le plafond en bois n'est pas particulier à un style déterminé. S'il est plus fréquent pendant les époques préromanes où l'on reculait devant les difficultés de la voûte, le plafond a toujours existé à côté de la voûte pendant les périodes romanes et gothiques. Comme de nos jours encore, il fut surtout employé pour des raisons d'économie.

Mais même en admettant le maintien, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle si fertil, la solution archéologique de la voûte en berceau brisé, il est inadmissible que l'époque ne se fut pas trahie dans le détail, dans le profil d'une moulure ou dans la forme d'un pilier. Nous reconnaissions très bien, à ces détails, une copie moderne d'un bâtiment ancien. Plus encore que les autres arts plastiques, l'architecture est liée à son époque. Les plus savantes tentatives de reconstructions archéologiques sont

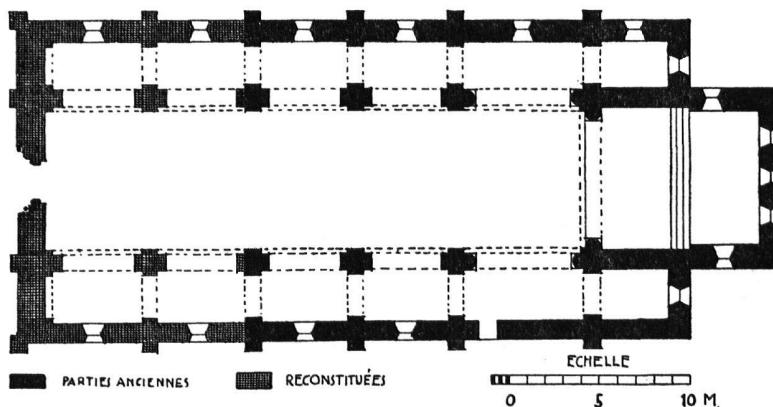


Fig. 5. Plan de l'église abbatiale de la Maigrauge, vers 1200

vouées à un échec. On peut reconstruire la forme mais on ne peut lui insuffler l'esprit. Il est impossible de reconstituer une mentalité collective et l'ambiance du passé. Comment dès lors admettre que les constructeurs de la Maigrauge, qui n'avaient aucun dessein de nous tromper, ne se soient pas trahis en copiant un modèle plus ancien d'un siècle. Or la partie primitive de l'église ne présente aucune particularité qui pourrait être attribuée au XIII<sup>e</sup> siècle, tous les détails indiquent clairement le XII<sup>e</sup> siècle.

L'église de la Maigrauge, dans sa forme originale (fig. 5), était composée de trois nefs à quatre travées, d'un transept ne dépassant pas l'alignement des collatéraux, et du chœur flanqué de deux chapelles latérales. Le chœur et les chapelles sont rectangulaires. Ce plan est commun à beaucoup d'églises cisterciennes du XII<sup>e</sup> siècle. Le nombre des travées de la nef et celui des chapelles latérales du chœur varie selon l'importance du monastère. Le plus souvent il y a deux chapelles sur chaque bras du transept (Fontenay, Hauterive), mais il peut y en avoir trois (Obasine en Limousin). Dans les grands monastères, en particulier à Clairvaux, où ce nombre ne suffisait pas, on a établi des chapelles sur les côtés occidentaux du transept et autour du chœur<sup>32</sup>. C'est l'église de Fontenay qui paraît avoir définitivement fixé le type du sanctuaire cistercien de dimensions courantes. Fontenay a été commencée en 1139<sup>33</sup>. Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de fondations récentes de l'ordre, particulièrement en Bourgogne et en Suisse romande, ont dû être pourvues, presque simultanément, d'une église nouvelle. Ces constructions se firent sur un modèle uniforme, réalisé pour la première fois à Fontenay. La principale caractéristique de ces églises est leur simplicité. Elle correspondait aux aspirations et aux tendances de Cîteaux, opposées aux

<sup>32</sup>) Lasteyrie, I. c., p. 291, 292 et fig. 295, 296 et 297.

<sup>33</sup>) Lasteyrie, I. c., 238.

somptuosités de Cluny. Bernard de Clairvaux avait jeté l'anathème contre la richesse des églises clunisiennes. La conséquence fut une austérité extrême qui ne manque pourtant pas de grandeur. Le style cistercien «tend à une rationalisation du corps de l'édifice, conception un peu sèche, mathématique, qui mène directement au système gothique»<sup>34</sup>. Mais cette simplicité avait aussi une

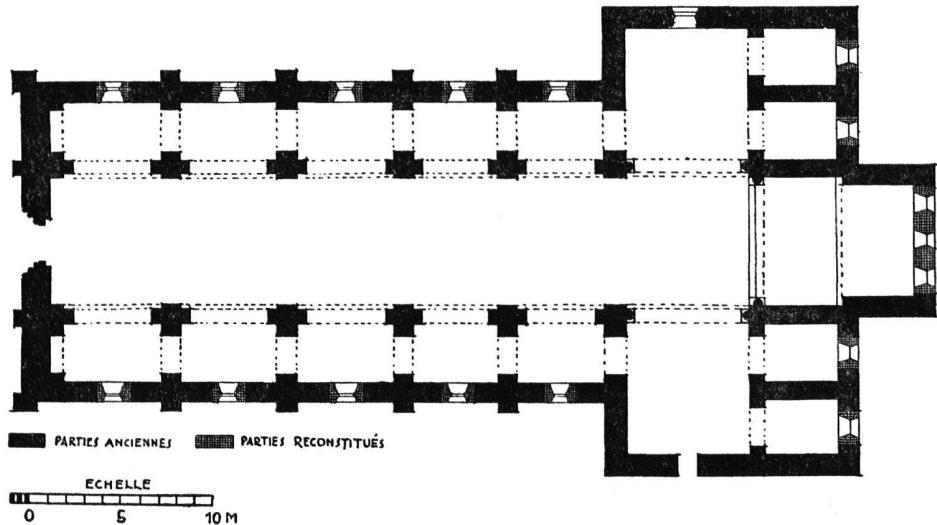


Fig. 6. Plan de l'église abbatiale de Hauterive, vers 1200

autre raison, celle de permettre aux moines de construire eux-mêmes leur église, sans le secours de spécialistes du bâtiment. On remarquera spécialement l'absence de toute pénétration dans les voûtes. La voûte d'arêtes des constructions clunisiennes est abandonnée. On évitait ainsi les coupes de pierre compliquées. Les bas-côtés, même le transept et le chœur, s'ouvrent en dessous de la

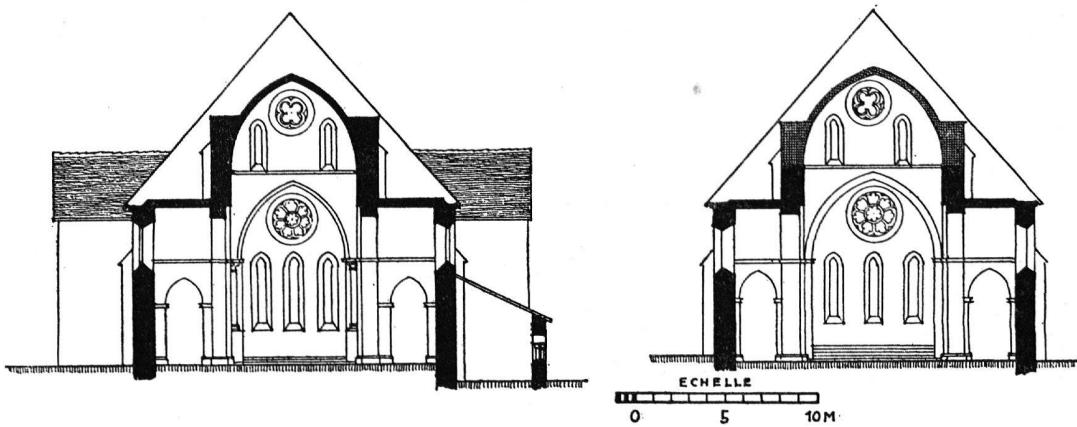


Fig. 7. Coupes transversales des églises abbatiales de Hauterive (à gauche) et de la Maigrauge (à droit), vers 1200

naissance de la voûte de la grande nef, les arcades reliant les collatéraux sont, elles aussi, prises dans la partie verticale du mur. La voûte en berceau brisé sur la grande nef signifiait l'abandon du système basilical, timidement ammorté par les voûtes d'arête des églises clunisiennes. Les organes de butée ont conservé la simplicité romane. La voûte de la nef centrale est maintenue par le poids des gros murs latéraux surélevés et par les voûtes des collatéraux, dirigées dans le sens opposé. De

<sup>34)</sup> J. Gantner, *Histoire de l'Art en Suisse* (édition française), I, 207.

faibles contreforts renforcent les murs à l'endroit des piliers. Toutes les voûtes sont en tuf, matériaux léger, diminuant la poussée. Pour la même raison, le profil est en berceau brisé, très légèrement surélevé: le centre est situé au quart de la ligne joignant les naissances. La toiture enfin, était indépendante de la voûte, selon le système inauguré par Cluny.

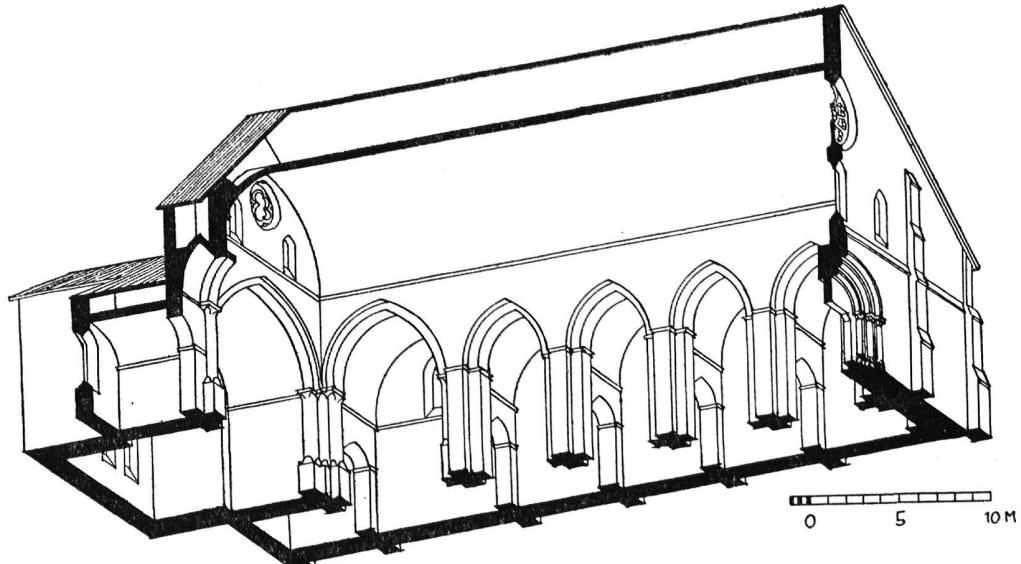


Fig. 8. Perspective isométrique de l'église abbatiale de la Maigrauge, vers 1200. Nef reconstituée

La même simplicité se retrouve dans les supports. Les piliers cruciformes de la nef ne sont enrichis d'une colonne que dans la croisée du transept (fig. 10). Nous remarquons, là aussi, la tendance à simplifier la taille et à se limiter, autant que possible, aux tracés rectangulaires. Les murs

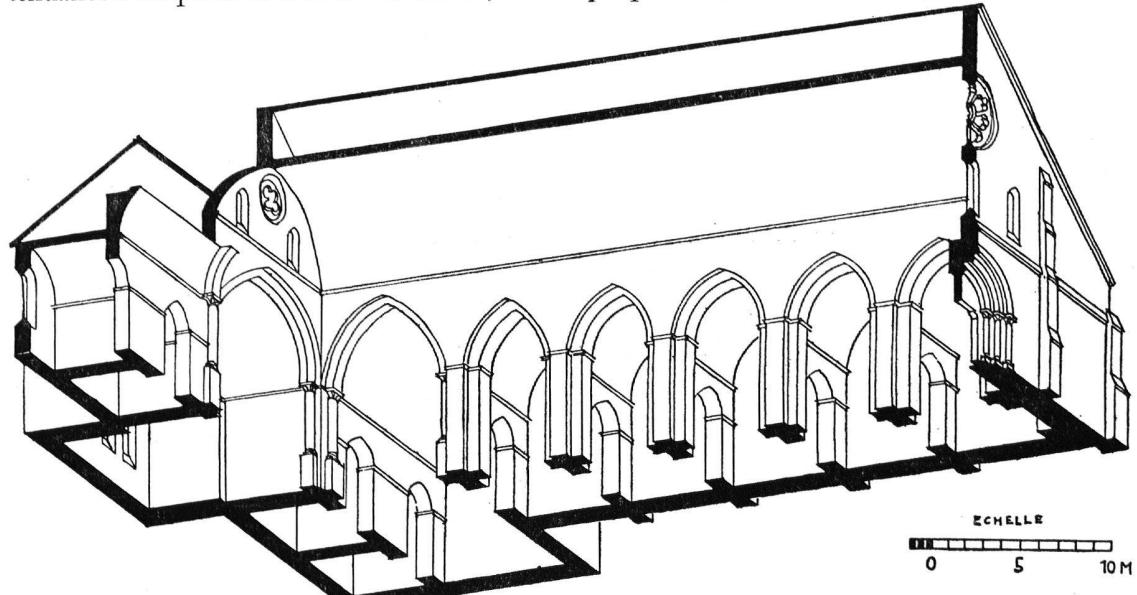


Fig. 9. Perspective isométrique de l'église abbatiale de Hauterive, vers 1200. Chœur reconstitué

verticaux sont en molasse, facile à tailler dans les parties moulurées et garantissant par son poids la stabilité de l'édifice. La hauteur des assises est d'un pied, soit environ 30 cm. Toutes les parties moulurées ou sculptées, bandeaux, corniches, chapiteaux et bases, sont prises dans une hauteur d'assise.

La comparaison de l'église de la Maigrauge avec celle de Hauterive révèle de grandes analogies, communes, du reste, aux autres églises cisterciennes contemporaines (fig. 5-9). Les mesures sont presque identiques ce qui démontre que les normes pour ces constructions ont été fixées par Cîteaux. Il existe pourtant de petites différences. Ainsi la nef centrale est un peu large à la Maigrauge, où elle mesure deux fois et demi la largeur des bas côtés. A Hauterive la largeur totale de l'église est la même, mais la grande nef, retrécie au profit des collatéraux mesure le double des collatéraux. La largeur du transept, la hauteur des pilastres et des colonnes, celle des socles et des bandeaux sont

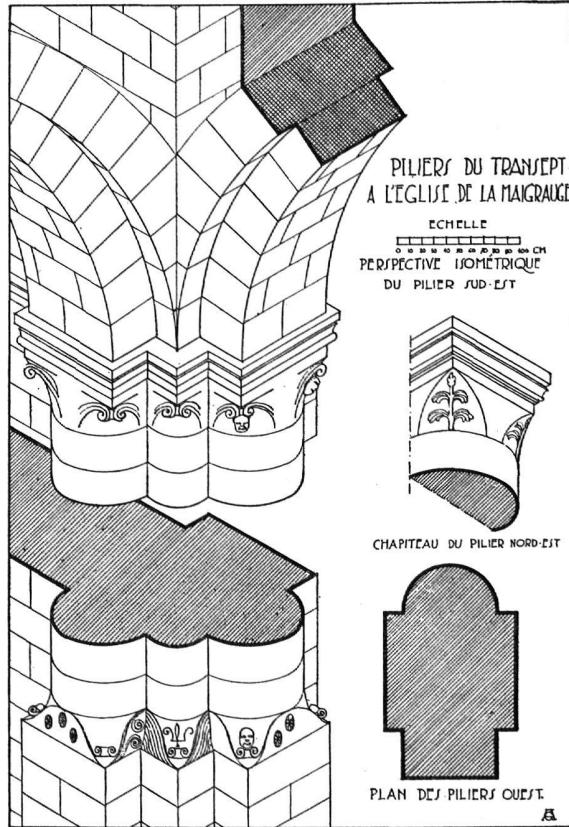


Fig. 10. Église abbatiale de la Maigrauge. Piliers du transept

sensiblement les mêmes dans les deux églises. La largeur des travées de la Maigrauge correspond à celle des deux premières travées de Hauterive, à partir du transept. Le nombre des travées est de quatre à la Maigrauge, de cinq à Hauterive et de huit à Fontenay. La nef centrale ne comportant pas de fenêtres hautes, les trois nefs étaient probablement, à l'origine, sous un même toit. Le toit du chœur, tel qu'il existe encore à la Maigrauge, était sensiblement plus bas que celui de la nef et permettait l'éclairage de celle-ci, sur les deux pignons, par une rose et par un groupe de deux ou trois fenêtres.

Le chœur était également éclairé par une rosace et par un groupe de trois fenêtres. Ces rosaces existent encore à la Maigrauge (Pl. 29 a) et celle de Hauterive a pu être reconstituée facilement sur le même dessin, les amorces ayant subsistées. Ce dessin consiste en des arcades rayonnantes trilobées, en nombre variable selon les dimensions de la rose, et un noyau central festonné. Les rosaces plus petites n'ont que le noyau central (Maigrauge).

A l'origine les églises cisterciennes n'étaient pas destinées aux laïques<sup>35</sup>. La division de l'église dérivait de celle de l'ordre de Cluny. Le chœur et la croisée étaient occupés par les moines chan-

<sup>35</sup>) Romain Pittet, *L'abbaye de Hauterive au Moyen Âge*, Archives de la Société d'Histoire du canton de Fribourg, XIII (1934), 67. Voir aussi P. H. Rüttimann, *Der Bau- und Kunstbetrieb der Cistercienser unter dem Einflusse der Ordensgesetzgebung im 12. und 13. Jahrhundert* (Thèse), Fribourg 1911.

teurs (*cantores*), les bras du transept par les autres moines (*illitterati*) et la nef entière par les novices et par les frères convers. La nef devient ainsi le chœur mineur (*minor chorus*) des clunisiens<sup>36</sup>.

Hauterive fut fondée en 1138, mais M. Pittet date l'église dans les années entre 1160 et 1170<sup>37</sup>. J'accepte volontiers cette date qui correspond aux particularités de l'édifice, certainement postérieur à son modèle Fontenay. Pour la Maigrauge je proposerais même une date un peu antérieure à Hauterive. Les chapiteaux de la Maigrauge sont très archaïques (fig. 10).

Ils appartiennent à une espèce assez rare du chapiteau cubique. Le cube n'est pas coupé selon un tracé sphérique en saillie, mais par un triangle sphérique en creux aux quatre angles du chapiteau. M. Enlart attribue ce type à l'école lombarde (Pl. 29 c et d)<sup>38</sup>. Mais le prototype directe du chapiteau de la Maigrauge me paraît être celui des colonnes de la nef de Romainmôtier<sup>39</sup>. Là aussi l'absence de l'astragale donne au passage de la forme ronde au carré exactement circonscrit un aspect très décoratif dans sa grande simplicité et sa rigoureuse logique. Une partie des chapiteaux de la Maigrauge est décorée sur les biseaux d'une ornementation végétale. D'autres portent, à cet endroit, de fines volutes, prises dans l'épannelage carré, sous les quelles se trouvent, parfois des mascarons, figurant des têtes de nonnes ou de moines. Cette décoration, comme le type du chapiteau et le profil de l'abaque, indiquent nettement le XII<sup>e</sup> siècle.

Les bases ont la même forme que les chapiteaux, mais retournée. Elles sont aussi ornées de volutes et de mascarons sur les biseaux. Les parties verticales sont décorées de stries, de volutes et de rosaces gravées d'un aspect et d'une facture très primitives. Chapiteaux et bases étaient peut-être poly-chromés comme l'exemple très rare qui a subsisté à Jumiège sur un chapiteau du même type<sup>40</sup>.

Par comparaison les chapiteaux de Hauterive paraissent plus récents (fig. 11). L'église de la Maigrauge pourrait donc même être antérieure à Hauterive. Elle fait preuve d'une application plus rigoureuse de normes établies à Fontenay. A Hauterive la construction a été commencée par le chœur car les chapiteaux du transept sont antérieurs à ceux du porche. Le transept et les deux premières travées de la nef, qui lui font suite, ont sensiblement les mêmes mesures que les éléments correspondants de la Maigrauge. Un changement est intervenu à ce moment car les travées suivantes sont de 63 à 66 cm. plus larges. On pourrait croire que la communauté s'est accrue, en cours de construction, au point de rendre l'agrandissement de l'église désirable. On peut donc admettre que Hauterive a été commencé sur des normes communes qui existaient déjà et étaient rigoureusement appliquées à la Maigrauge.

La plus curieuse particularité de l'église de la Maigrauge est sa transformation. L'église a été raccourcie des deux travées occidentales, la nef surélevée et un nouveau portail a été établi sur le côté nord du transept. Il est évident que cette transformation a été motivée par l'installation de la tribune, déterminée à son tour par la délimitation de la clôture. L'église entière étant, à l'origine, réservée aux religieuses, la nécessité d'une séparation est survenue au moment où le public était admis dans le sanctuaire. Cette utilisation de l'église était peut-être une clause de la donation de 1259. Les éléments de la voûte, les profils simples des nervures et des consoles, les contreforts et les archivoltes des deux portails indiquent la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (Pl. 29 b). L'établissement de la tribune rendait le raccourcissement de l'église nécessaire. La partie réservée au public, dont l'éclairage est déjà déflectueux, aurait été complètement obscure si la tribune avait été prolongée de deux travées. Le souci de ne pas augmenter les frais déjà considérables d'un changement de voûte a dû, lui aussi influencer cette décision. Une solution analogue paraît être intervenue à l'église cistercienne d'Obasine<sup>41</sup>.

Le portail nord ne fait visiblement pas partie de l'ancien plan comme l'a déjà constaté M. le prof. Zemp<sup>42</sup>. Il n'est pas dans l'axe du transept et la surépaisseur du mur indique une transformation.

<sup>36</sup>) Gantner, I. c., 180.

<sup>37</sup>) Pittet, I. c., 68.

<sup>38</sup>) Enlart, Manuel, I, 372 et fig. 161 B et 166 F.

<sup>39</sup>) Gantner, I. c., 185, fig. 117.

<sup>40</sup>) Lasteyrie, I. c., 612, fig. 611.

<sup>41</sup>) Lasteyrie, I. c., 291, fig. 295.

<sup>42</sup>) Zemp, Die Klosterkirche in der Magerau bei Freiburg, IAS, 1906, 294.

Les colonnes proviennent certainement de l'ancien portail ouest. Par contre les archivoltes paraissent dater de la transformation (Pl.29, b). Leurs profils accusent une modénature piriforme dont les premiers exemples se placent précisément vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup> (fig. 10).

Ce portail a, lui aussi, de grandes ressemblances avec le portail principal de Hauterive. Jusqu'à l'imposte, les deux portails sont presque identiques. Les mesures sont les mêmes, les chapiteaux à crochets se ressemblent, le profil de l'abaque est exactement pareil (Pl.29, e). Dans les deux cas, de petites colonnettes à chapiteaux garnissent les angles saillants des redents, entre les colonnes. Les caractères stylistiques indiquent nettement la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. A Hauterive, les archivoltes sont de la même époque, comme l'indique le profil aux nervures et aux gorges demi-

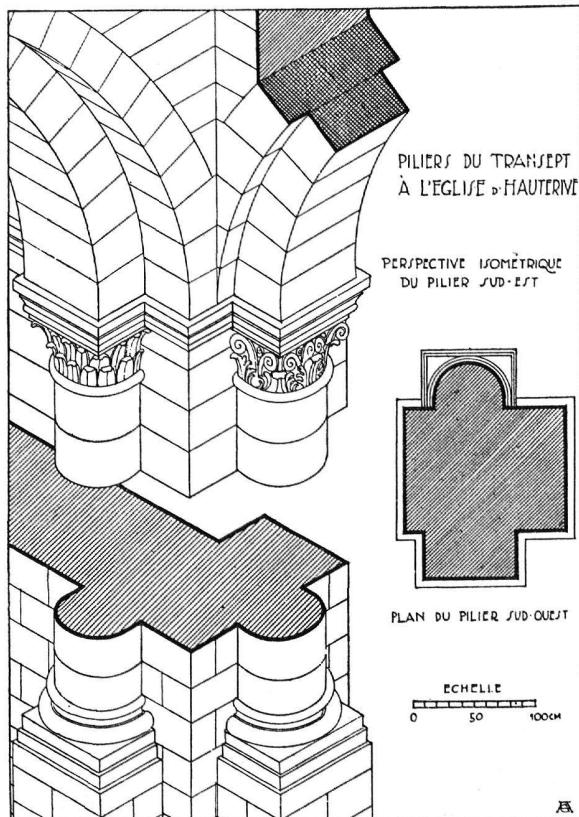
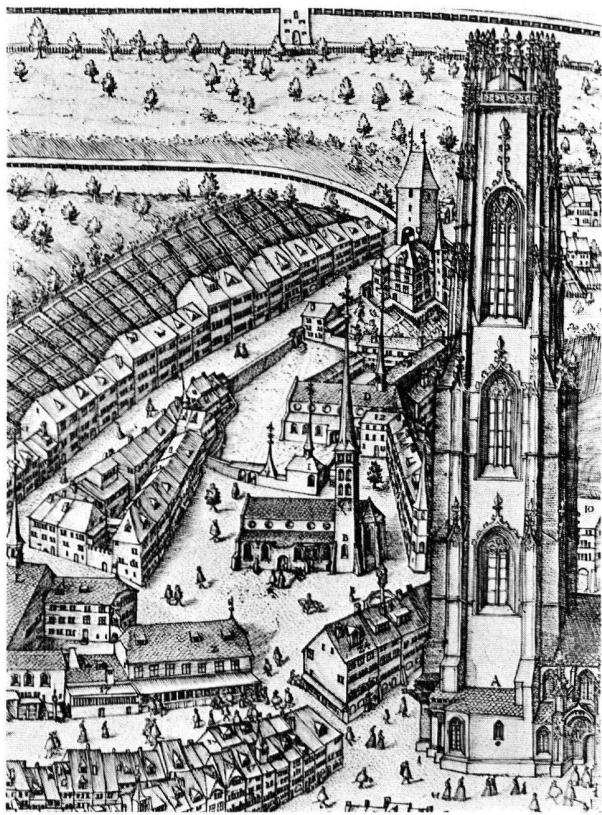


Fig. 11. Église abbatiale de Hauterive. Piliers du transept

circulaires. Nous avons vu qu'à la Maigrauge cette partie a dû être refaite lors de la translation du portail sur le côté nord de l'église. Les difficultés de reconstruction, avec de vieux matériaux, sont beaucoup plus grandes pour les parties clavées d'une voûte que pour les pieds-droit aux assises horizontales. Il suffit d'un changement de rayon pour rendre les anciens clavaux inutilisables.

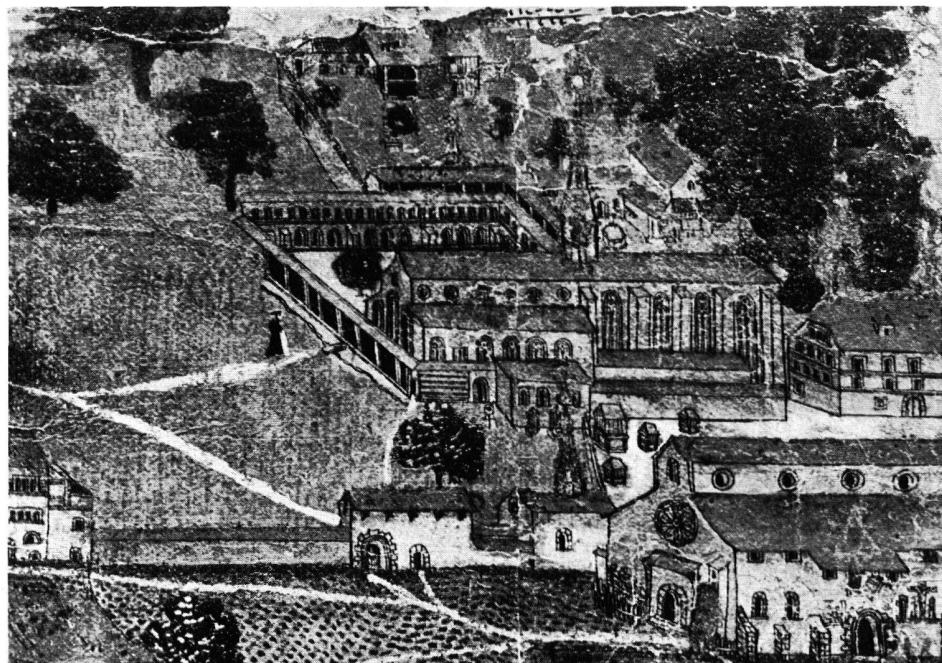
Après cette grande transformation et la surélévation de la nef centrale, que nous avons placées dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'église de la Maigrauge n'a plus subie de modifications jusqu'à nos jours. Quelques travaux de détail ont eu lieu en 1610. Un support de la tribune porte cette date, accompagnée de l'écusson d'une abbesses aux armes de la famille Techermann et surmontée de la crosse abbatiale. Les stalles sur la tribune des religieuses datent du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Un Christ en croix et un Christ au tombeau, deux très belles sculptures sur bois, sont un peu antérieures. Elles se placent probablement vers 1350<sup>44</sup>.

<sup>43)</sup> A. Choisy, *Histoire de l'Architecture*, II, 345. <sup>44)</sup> Les stalles sont reproduites dans *Fribourg artistique* 1892, pl. 23 et 24; le Christ au tombeau dans le même ouvrage, 1904, pl. 2 et 3. Voir aussi H. Jenny, *Kunstführer der Schweiz*, 394.



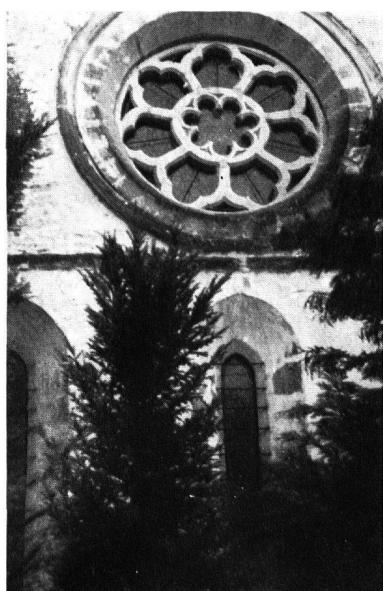
Phot. SLM

a) Fribourg. Notre Dame — Couvent des Cordeliers et Chapelle de la Confession  
D'après le plan de Martin Martini, 1606 (voir page 85)



Phot. Macherel, Fribourg

b) Fribourg. Couvent des Cordeliers et une partie de l'église de Notre Dame  
Extrait du plan de Fribourg par Grégoire Sickinger, 1582 (voir page 85)



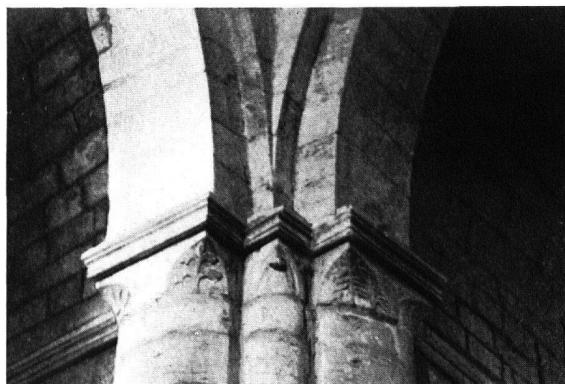
a



b



f



c



d



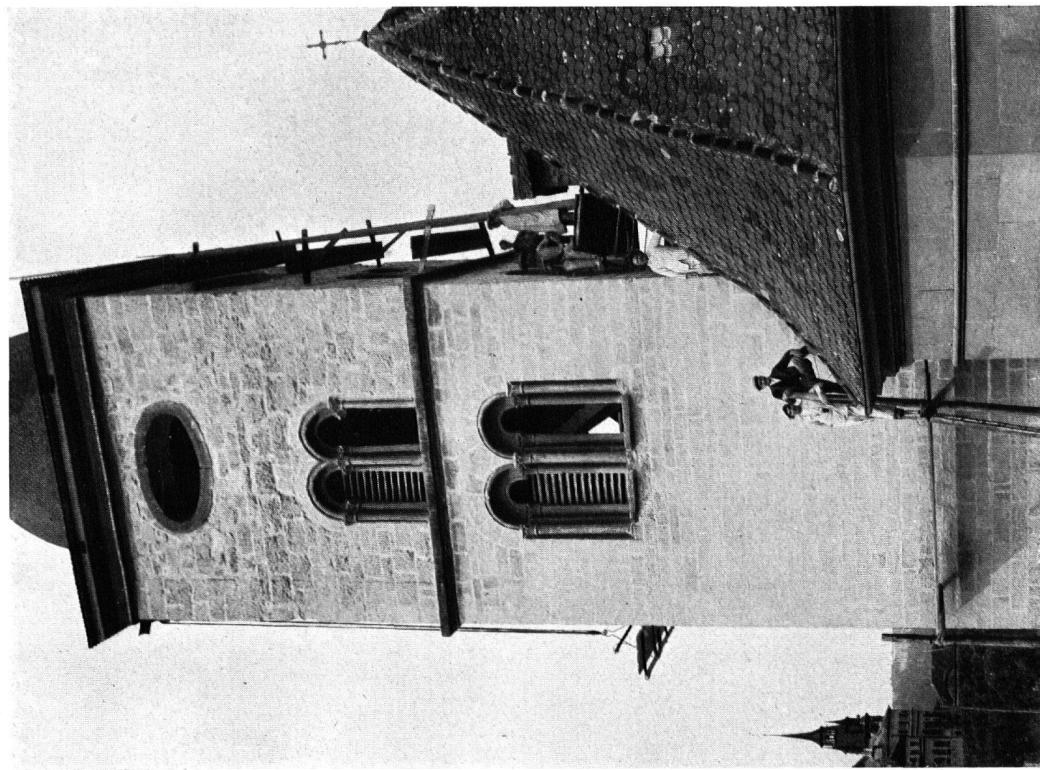
e



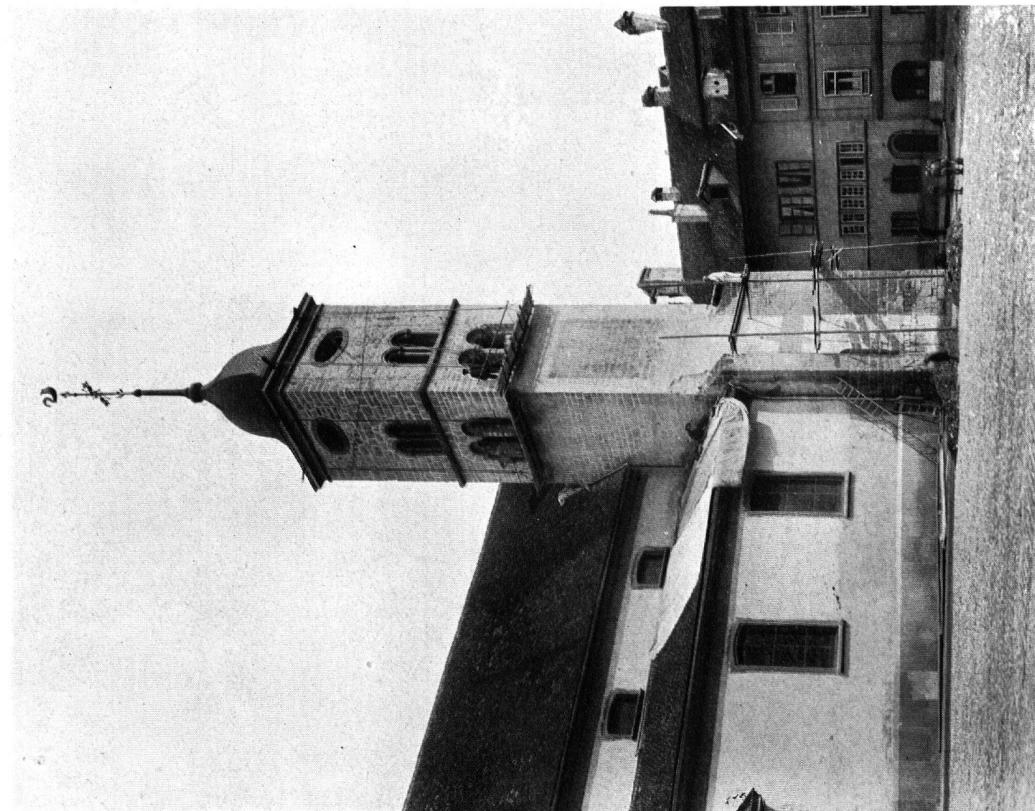
g

ÉGLISE DE LA MAIGRAUGE. a. Rosace du chœur – b. Portail latérale – c. Chapiteaux de la croisée, angle nord-est – d. Chapiteaux de la croisée, angle sud-est – e. Détail des chapiteaux du portail latérale

ÉGLISE DE NOTRE-DAME. f. Chapiteau d'un pilier de la Chapelle du Rosaire pendant la restauration – g. Trace de la base emmurée du pilier entre la Chapelle du Rosaire et le chœur



Phot. P. Macherel, Fribourg



Phot. P. Macherel, Fribourg

L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME À FRIBOURG PENDANT LA RESTAURATION DE 1917